

ÉQUATEUR - Quand un peuple affronte en justice un géant pétrolier

Guillaume Beaulande

jeudi 25 février 2010, mis en ligne par [Guillaume Beaulande](#)

Après l'annonce en 2009 par le président de l'Équateur, Rafael Correa, de la possibilité, à certaines conditions, de cesser la production de pétrole dans le pays « pour le bien de l'humanité », un autre pas, judiciaire celui-ci, va sans doute être franchi.

L'Équateur est sur le point de connaître un moment sans précédent dans le combat écologique par l'imminence d'un verdict qui fera date. Les multinationales états-unienne Texaco et Chevron Corporation sont, en effet, conduites depuis 2003 devant les tribunaux par les organisations et populations indigènes de l'Amazonie équatoriale, pour avoir déversé des millions de tonnes de déchets toxiques dans la forêt Amazonienne entre 1964 et 1990 [1].

Texaco a opéré sur un territoire de 1.500.000 Ha où vivaient plusieurs communautés indigènes. Ces populations souffrent aujourd'hui d'un taux anormalement élevé de cancer, ont vu apparaître des malformations chez les nouveau-nés, ils ont donc été contraints de quitter leurs terres et d'abandonner leurs foyers traditionnels. La catastrophe engendrée par l'exploitation et la production de pétrole par Texaco jusqu'en 1992 est déjà surnommée le « Tchernobyl amazonien » par bon nombre d'ONG. Elle est accusée d'avoir utilisé des procédés expressément interdits par la législation en vigueur au Texas depuis 1919 et en Louisiane depuis 1953 considérant l'Équateur du Président de l'époque, Ramón Castro Jirón, comme une zone de non droit. Mais la multinationale a aussi violé la Loi équatorienne sur les hydrocarbures de 1971 qui prévoyait « l'adoption de toutes les mesures nécessaires pour la protection de la faune, de la flore et d'autres ressources naturelles et pour éviter la pollution de l'eau, de l'air et des sols ».

Pendant toute cette période, la transnationale a décidé que, pour optimiser ses bénéfices, elle n'utiliserait pas les techniques environnementales standards de l'époque qui consistaient à réinjecter dans les sous-sols les eaux de formation et les déchets toxiques qui remontent inévitablement lors du processus de perforation. En fait, Texaco a déversé l'eau de formation qui contient des produits chimiques toxiques et cancérogènes à la surface.

Ce comportement a parsemé la forêt de centaines de mares toxiques, sans aucun filtre ni système d'imperméabilisation, a pollué les rivières de plomb et autres métaux lourds sans se préoccuper des populations autochtones. La quantité totale de pétrole rejetée dans les eaux fluviales autant par négligence qu'inconscience est estimée à 64 millions de litres [2].

Depuis la fusion puis le rachat par l'entreprise pétrolière Chevron, Texaco est devenue une des entreprises privées les plus puissantes du monde, la deuxième après Exxon Mobil dont l'influence sur le gouvernement états-unien s'est faite par l'entremise de l'ancienne conseillère à la sécurité nationale, Condoleezza Rice, qui avait fait partie du comité directeur de l'entreprise.

C'est en mai 2003, 10 ans après la première plainte déposée contre Texaco, que l'entreprise Chevron [3] a dû se soumettre à la justice équatorienne, à Lago Agrío, et en répondre à plus de 80 communautés touchées par cette catastrophe qui n'a rien de naturelle dont 30.000 victimes. Depuis lors, les parties civiles demandent la réparation de la zone affectée qui s'élèverait selon des experts internationaux à plus de 6 milliards de dollars. Le géant pétrolier réplique qu'il a déjà procédé entre 1996 et 1998 à la réhabilitation de cette zone, ce qui a été démenti par des prélèvements effectués par la suite.

Les conséquences de ses agissements sont de plus en plus connues et les manœuvres dilatoires des accusés rendent leur défense grotesque. Le pouvoir, l'influence et la richesse de Texaco et de Chevron n'ont pas suffi à redorer leur blason, de fait, les impacts sur l'environnement et les témoignages de paysans et indigènes sont diffusés depuis quelques années sur des chaînes de télévision nationale et internationale, dans les médias alternatifs mais aussi officiels [4].

Voyant poindre la défaite à l'horizon, le géant pétrolier Chevron a lancé une ultime campagne de lobbying agressif pour faire échouer la procédure judiciaire et, accessoirement, pour éviter de payer les 27000 millions de dollars d'indemnisation. Le Président Rafael Correa a formellement dénoncé cette manœuvre :

« La multinationale Chevron, en désespoir de cause, a tenté récemment d'annuler le procès en diffusant des vidéos où l'on voit des représentants du gouvernement demander des pot-de-vin » [5].

La multinationale dénonce, elle, un complot entre le juge chargé de l'affaire, Juan Nuñez, des représentants du gouvernement et des membres du parti Alianza País. Ces accusations sont monnaie courante en Amérique latine. Faute d'argument, la calomnie est le dernier recours des coupables et le nouveau PDG de Chevron semble vouloir reprendre le flambeau de ce déni de justice. Il répond par la fuite devant ses responsabilités dans cette catastrophe écologique et humaine.

Si la justice équatorienne venait à condamner Chevron, ce serait la preuve qu'une entreprise transnationale peut être conduite devant les tribunaux d'un autre pays que celui où elle réside, et l'Équateur deviendrait le premier pays d'Amérique latine à forcer une compagnie transnationale à comparaître devant ses tribunaux [6].

S'il est indéniable que la Constitution de l'Équateur est l'une des plus écologistes au monde, elle défend plus généralement le droit à la vie et les droits du peuple à disposer de lui-même. Ce qui se joue dans ce procès est fondamental car c'est bien de la souveraineté populaire qu'il s'agit et la condamnation de Chevron Corporation pourrait bien en signer une victoire. La peur qui tenait les populations touchées par cette pollution semble avoir enfin changé de camp.

Notes

[1] À l'origine de cette mobilisation se trouvent des Organisations de défense des droits environnementaux et humains, entre autres Amazon Watch, Rainforest, Action Network.

[2] <http://www.ecologiablog.com/post/1270/el-juicio-del-siglo-texaco-acusada-de-contaminar-la-amazonia-ecuatoriana>.

[3] La multinationale Chevron Corporation a racheté Texaco en 2001.

[4] <http://chevrontoxico.com/>.

[5] <http://www.hoy.com.ec/noticias-ecuador/chevron-gobierno-%c2%b4maneja-soborno-365788.html>.

[6] <http://www.texacotoxico.org/>.